

Réf: Dossier 274054

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DONGHORA TRADE »

Siège Abidjan Cocody deux plateaux Aghien 4e
tranche, lot 507, Lot 507, Ilot N/D

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04/12/2023 reçus par Me ME ADELIN KASSI-N'GOROMA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 08/12/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
DONGHORA TRADE »

Objet : -L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Et généralement, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois de respecter le caractère civil.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody deux plateaux Aghien 4e
tranche, lot 507, Lot 507, Ilot N/D

Dirigeant(s) Mme BAH OUMOU (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00169 du 20/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89850/GTCA/RC/2023 du 20/12/2023

